

A black and white cartoon illustration by Nick Rinix. It depicts four objects on a curved, ground-like surface. From left to right: a bicycle, a small cabinet with a book on top, a lamp with a face and legs, and a mirror with a face and legs. All four objects have motion lines around them, suggesting they are vibrating or moving. The signature 'nick rinix' is in the bottom right corner.

7 septembre 2025
CAIRANNE

Un cadre et une ambiance idéale
pour la réalisation
de bonnes affaires !

Ouvert au public
de
8h à 18h

e-mail :@.....

Nombre d'emplacement (4 mètres linéaires) : 10 € x = €

Véhicule sur emplacement NON ☐ Si OUI ☐ + 5 €Remorque sur emplacement NON ☐ Si OUI ☐ + 5 €

TOTAL : €

Les places avec véhicules sont prédéfinies et limitées

Règlement ci-joint :

❑ Espèces

☐ Chèque à l'ordre de «l'association CAIRAJEUNES »

Fait à, le Signature :

L'inscription ne sera effective qu'à la réception du règlement, de la photocopie de la pièce d'identité et de l'attestation sur l'honneur pour les non professionnels (article R 321-9 du code pénal), ci-jointe, à compléter.

A retourner au plus tard le 26 / 08 / 2025 à :
MAIRIE – 40 Avenue de la Libération – 84290 Cairanne

CAIRA TEVNE

VIDE GRENIER DE CAIRANNE

L'association CAIRAJEUNES organisent le vide grenier qui aura lieu le

07 septembre 2025

Les emplacements seront disposés dans les lieux ombragés favorisant l'ambiance particulièrement agréable de cette journée.

Pensez tout de même au parasol....

Nous comptons sur votre civisme pour laisser votre emplacement propre à votre départ.

Possibilité de restauration sur place dans les commerces.

Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas de perte, de vol ou de destruction d'objet.

Etre à jour de ses assurances

(Responsabilité civile habitation pour les particuliers)

Pour les non professionnels : Attestation sur l'honneur de non-participation à 2 autres événements de même nature au cours de l'année civile (article R 321-9 du code pénal).

INSCRIPTION

Votre inscription ne sera effective qu'à la réception de votre bulletin d'inscription, accompagné du règlement et de la photocopie d'une pièce d'identité.

Au plus tard le 26 août 2025

Un reçu, valant justificatif de paiement, vous sera remis sur demande.

HORAIRE / INSTALLATION

Vous pourrez accéder à votre emplacement dès 6 heures. Votre installation devra être achevée à 8 heures. Tout emplacement non occupé à 8h ne sera pas maintenu en réservation sans donner droit à remboursement ou dédommagement.

L'équipe dirigeante vous remercie pour votre intérêt ainsi que pour votre participation et vous souhaite de réaliser de bonnes affaires.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous laisser un message ainsi que vos coordonnées, nous vous rappellerons :

Mme Claudine MONIER : 06 64 80 39 69

Mme Magalie RICART : 06 38 37 11 03

TARIF

1 emplacement : 4 m linéaires

Prix : 10 euros

Le mètre en plus : 2 euros

5 € supplémentaire

Pour voiture et/ou remorque

OUVERT AU PUBLIC
de
8 h 00 à 18 h 00



MAIRIE

40, avenue de la Libération

84290 CAIRANNE

Tous les matins du lundi au jeudi de 8h à midi



Vide grenier du 07 septembre 2025

Si vous êtes un particulier, nous vous demandons de remplir l'attestation sur l'honneur ci-dessous.
Nous vous rappelons qu'elle est à fournir obligatoirement, conformément à l'article R 321-9 du Code Pénal.

Attestation sur l'honneur :

Je soussigné :

Adresse :

.....

Certifie sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait pour valoir ce que de droit, à Cairanne, le 2025.

Signature :